

# 20<sup>ème</sup> COUPE DU COMITE DEPARTEMENTAL DE LA VIENNE 2023

## RÈGLEMENT D'ÉPREUVE

Lundi 8 mai 2023 - Golf de Mignaloux



### CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- Le club doit avoir réglé le droit d'engagement de 100 € au Comité Départemental, avant la clôture de l'inscription des joueurs fixée au 30 avril à 18 h 00.  
(Si vous réglez par virement, bien mettre le nom de votre AS)
- Les joueurs doivent être membres et licenciés de l'Association Sportive qu'ils représentent et être titulaire du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf pour l'année 2023.

### 1 - COUPE DU COMITE DEPARTEMENTAL

Réservée uniquement aux adultes.

Concerne les 5 Clubs du département : Haut Poitou, Loudun, Mignaloux, Chalons et La Roche Posay

3 séries : Dames, Messieurs et Seniors

### 2 - CRITERIUM DES JEUNES

1 série Jeunes U 18 (U12 / Benjamin / Minime / Cadet) avec Index <36

Concerne les Clubs : Haut Poitou, Mignaloux et Chalons

### FORMULE :

- **Score maximum** brut et net.
- Chaque club engage au maximum 4 joueurs par série.
- Total des points calculé avec les trois meilleures cartes par série.
- Champ de Jeu potentiel : 60 participants adultes + 12 jeunes U18

### DEPARTS :

Départ en shot gun à 9H30.

Repères : Dames => boules rouges, Messieurs => boules jaunes

PRIX : Prix Net et Brut au profit des EDG.

Pour la Commission Sportive  
du CDGOLF86